



Construction bâtiment MSA à EPINAL

2021

② RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
15 JUIN 2022

SOMMAIRE

1	GOUVERNANCE	3
2	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	3
2.1	MANDAT DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL	3
2.2	SITUATION DES AUTRES MANDATS.....	3
2.3	MANDATS EXERCES AU SEIN D'AUTRES SOCIETES.....	4
3	CONVENTIONS INTERVENUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET LES FILIALES.....	4
4	DELEGATIONS ET AUGMENTATION DE CAPITAL	5
5	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL	5

1 GOUVERNANCE

Par délibération en date du 02/07/2021, le Conseil d'administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.

2 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

2.1 MANDAT DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Mandat

Monsieur **Mathieu KLEIN** a été désigné Président par délibération du Conseil d'administration du 26/08/2020, pour la durée de son mandat municipal, en sa qualité de représentant de la Métropole du Grand Nancy.

Monsieur **Stéphane COLIN**, a été désigné Directeur Général par délibération du Conseil d'administration du 02/07/2021 pour une durée de 4 ans.

Nom du Directeur Général	Durée du mandat	Date de 1 ^{ère} nomination	Date du dernier renouvellement
M. COLIN Stéphane	4 ans	02/07/2021	-

2.2 SITUATION DES AUTRES MANDATS

Administrateurs

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs.

Nom des administrateurs	Durée du mandat	Date de 1 ^{ère} nomination	Date du dernier renouvellement
COLLECTIVITES TERRITORIALES			
Ville de Nancy Représentant Mme LUCAS Isabelle	Sans Objet	Statuts	-
Ville de Nancy Représentant M. MURATET Franck	Sans Objet	07/10/1978	-
Ville de Nancy Représentant Mme MICHEL Delphine	Sans Objet	04/10/2016	-
Métropole du Grand Nancy Représentant M KLING Bertrand	Sans Objet	07/10/1978	-
Métropole du Grand Nancy Représentant M. DESSEIN Jean-Pierre	Sans Objet	07/10/1978	-
Métropole du Grand Nancy Représentant M. DONATI Patrice	Sans Objet	04/10/2016	-
Com Agglo Saint-Dié des Vosges Représentant M. VONDERSCHER Jean-Marie	Sans Objet	04/10/2016	-
Autres collectivités locales Représentant M. CAPS Antony	Sans Objet	Statuts	-

Nom des administrateurs	Durée du mandat	Date de 1 ^{ère} nomination	Date du dernier renouvellement
ORGANISMES DE DROIT PRIVE			
Fédération Départementale du BTP Représentant M. VIBRAC Alban	2 ans	12/12/1960	26/06/2020
Office Métropolitain d'Habitat du Grand Nancy Représentant M. DAL BORGIO Jérôme	2 ans	12/12/1960	26/06/2020
CCI Meurthe et Moselle Représentant M. PELISSIER François	2 ans	28/05/1985	26/06/2020
Caisse des Dépôts et Consignations Représentant Mme LABROSSE Sandrine	2 ans	28/05/1985	26/06/2020
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne Représentant M. KLEIN Jonathan	2 ans	26/06/2020	26/06/2020
Caisse Epargne Grand Est Europe Représentant M. LABBE Jean-Christophe	2 ans	04/10/2016	26/06/2020

Commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des commissaires aux comptes.

Nom des Commissaires aux comptes	Durée du mandat	Date de 1 ^{ère} nomination	Date du dernier renouvellement
COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE			
NEXIOM AUDIT Représentant Monsieur ZEINER Vincent	6 ans	26/06/2020	
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT			Néant

Suite à la modification de l'article L 823-1 du Code de commerce prévoyant désormais la désignation de commissaire aux comptes suppléant uniquement lorsque les commissaires aux comptes titulaires désignés sont des personnes physiques ou des sociétés unipersonnelles, aucun commissaire aux comptes suppléant n'a été désigné.

2.3 MANDATS EXERCES AU SEIN D'AUTRES SOCIETES

Cf. tableau annexé

3 CONVENTIONS INTERVENUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET LES FILIALES

En application des dispositions légales, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre notre société et :

- D'une part l'un des mandataires ou actionnaires de la société disposant de plus de 10% des droits de vote,

- Et d'autre part, une société dans laquelle nous détenons directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

4 DELEGATIONS ET AUGMENTATION DE CAPITAL

Aucune délégation de compétences et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital n'a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration.

5 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225.102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2021.

La participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L 225.102 était nulle au 31.12.21.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Conseil d'Administration quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration
